

FR

Résolution

adoptée par l'assemblée générale ordinaire des membres de l'EPSU CJ USPE réunie le 21 février 2008
pour une représentation démocratique de tout le personnel

► Pour un vrai dialogue social

Le dialogue social présuppose des partenaires sociaux indépendants l'un de l'autre, à savoir :

- l'institution, d'une part, et
- les organisations syndicales ou professionnelles (OSP), d'autre part.

La simple consultation du comité du personnel, organe créé par la volonté du législateur / employeur, n'offre qu'un *ersatz* et une illusion de dialogue social.

Un vrai dialogue social présuppose des syndicats représentatifs, appuyés sur un nombre de *membres* cotisants à un niveau tel qu'il leur assure une autonomie de moyens. Faute de quoi, le risque de créer des *syndicats maison*, parasitant l'employeur, est réel.

Un syndicat démocratique ne peut se réduire ni en accessoire du comité du personnel ni en courroie de transmission de décisions prises par une organisation centraliste et autoritaire.

► Pour un comité du personnel démocratique représentant l'ensemble du personnel

La majorité du comité du personnel a habilement imputé l'inefficacité de son action au pluralisme et à la liberté d'expression au sein de la représentation du personnel.

Après avoir supprimé dans les faits la règle coutumière de la composition proportionnelle des organes paritaires, elle a tenté de la supprimer aussi en droit.

Or, la violation des droits des minorités porte en même temps atteinte à la capacité de l'ensemble du personnel de défendre ses droits collectifs, lorsque ceux-ci se heurtent aux intérêts partisans du groupe « au pouvoir ».

► Pour (re)construire la solidarité entre générations

Aux clivages traditionnels se sont ajoutés d'autres (ancien ≠ nouveau statut, anciens ≠ nouveaux pays membres). Avec la création des agents contractuels, l'écart salarial s'est creusé de 1 à 10.

C'est dans cet environnement difficile qu'il nous incombe de (re)construire la solidarité entre générations, pour être prêts à défendre bientôt nos méthodes d'adaptation des rémunérations, d'équilibre du régime de pensions et les taux garantis d'emplois vacants.

Si les destinataires privilégiés de notre solidarité sont les nouveaux collègues, les plus précaires et les moins bien rémunérés, celle-ci ne peut pas marcher sans la contrepartie des autres, à savoir des anciens, des 'stables' et des mieux rémunérés.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous les collègues démocrates pour qu'ils rejoignent notre syndicat. ✍